



INSTITUT  
DE VEILLE SANITAIRE

Santé  
publique

**Inserm**

Institut national  
de la santé et de la recherche médicale

## COMITE NATIONAL DES REGISTRES – MALADIES RARES

---

Paris, le 2 janvier 2009

ISP/SL-CJ/CNR-MR2008 – DIR-FW-001.2009

Personnes chargées du dossier :

F. SUZAN – InVS : 01 55 12 53 09

S. LEDOUX – Inserm : 01 44 23 61 98

Registre de l'Histiocytose Langerhansienne  
Centre de Référence des histiocytoses  
Service d'Héματο Oncologie  
Hôpital Trousseau  
26, avenue du Dr Netter  
75012 PARIS

A l'attention de Monsieur Jean DONADIEU

Objet : avis rendu par le CNR-MR pour la qualification du registre

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'avis rendu par le Comité National des Registres Maladies Rares (CNR-MR), lors de la séance du 09 décembre 2008, concernant la qualification du registre référencé ci-dessus.

Cet avis est FAVORABLE, et couvre une période de 3 ans, soit du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2011.

Le CNR-MR souhaite accompagner cet avis du commentaire suivant :

*Le CNR-MR conseille au responsable du registre de renforcer son équipe afin de mener à bien les projets ambitieux qu'il propose.*

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Madame le Docteur Françoise WEBER  
Directrice Générale de l'InVS

Monsieur le Professeur André SYROTA  
Directeur Général de l'Inserm

---

Secrétariat CNR-MR :

Département Maladies Chroniques et Traumatismes  
Institut de Veille Sanitaire – 12, rue du Val d'Osne – 94415 Saint-Maurice Cedex  
Tél. : 01.41.79.68.50 – Fax : 01.41.79.69.95

Secrétariat CNR-MR adjoint :

Institut thématique Santé Publique  
Inserm – 101, rue de Tolbiac – 75654 Paris Cedex 13  
Tél. : 01 44 23 67 47 – Fax : 01.44.23.60.82